

# L'histoire entre Orange et le label Recq

Orange est le 1<sup>er</sup> opérateur dont la qualité des téléphones reconditionnés est labélisée

- Pour renforcer la démarche d'économie circulaire et offrir des garanties supplémentaires de durabilité à ses clients, Orange est le premier opérateur à commercialiser uniquement des smartphones reconditionnés labellisés RecQ, 1<sup>er</sup> label qualité européen dédié aux produits reconditionnés<sup>[1]</sup>.
- Ce label valorise les produits et les acteurs qui respectent les bonnes pratiques en matière de collecte, de test, de nettoyage, de suppression de données, de réparation et de remise en condition de revente.
- Cette démarche de labellisation permet d'agir de manière pragmatique contre l'épuisement des ressources et pour la protection de l'environnement et garanti des produits de qualité aux clients.

## Quelles sont les garanties apportées par le label « RECQ » ?

Le label repose sur le respect d'un cahier des charges exigeant, d'une trentaine de critères complémentaires à la réglementation applicable.

Un produit labellisé « RecQ » offre des garanties sur :

- La réalisation d'un diagnostic exhaustif sur toutes les fonctionnalités de l'appareil et les réparations effectuées,
- La sécurité et la qualité du produit reconditionné,
- Les conditions de reprise du produit d'occasion qui respectent les intérêts du cédant dont la confidentialité de ses données,
- La mise à disposition d'informations claires sur l'état réel du produit, de ses composants, accessoires, garanties et services après-vente associés afin de rassurer le consommateur,
- Les critères qualité spécifiques à chaque produit (par exemple, les batteries d'un téléphone portable doivent à minima être égales à 80% de leur performance à l'état neuf)

## Comment est obtenu ce label ?

- L'association RCUBE est l'entité gestionnaire et administratrice du label et de son référentiel. Pour candidater, les acteurs du reconditionné soumettent un dossier au comité de labellisation piloté par RCUBE.org, composé d'experts indépendants. Ils doivent s'acquitter de la signature d'une charte d'engagement sur un réemploi responsable et fournir des preuves administratives justifiant la recevabilité de leur demande.
- À la suite de cet examen préliminaire, DEKRA Certification, organisme indépendant certificateur et d'audit mandaté, réalise un diagnostic comprenant une visite physique et technique sur le site de reconditionnement, assurée par un auditeur qualifié, afin de vérifier la conformité du candidat et des produits au référentiel.
- A l'issue de cet audit, les éventuelles non-conformités relevées devront être corrigées sous un délai de six semaines. Un rapport définitif sera ensuite établi et transmis au candidat ainsi qu'au comité de labellisation qui décidera par un vote de ses membres indépendants du droit d'utilisation du label. L'exploitant accède à la marque pour une durée de 3 ans.
- 
- [1] RCUBE, avec le soutien de DEKRA Certification, a créé le label " RecQ" acronyme de "REConditionnement de Qualité » pour offrir des garanties